



Situation céréalière française

Campagne 2010/2011

Production céréalière 2010/11

649 Mt dont 35,7 Mt de blé tendre

Fabrication d'aliments composés

4,7 Mt de blé tendre, 3,1 Mt de maïs et 1,8 Mt d'orge

La collecte prévisionnelle de blé tendre a été revue à la hausse par rapport au mois dernier, à 32,1 Mt. La forte demande internationale en blé meunier permet le maintien de l'objectif d'export à 11,5 Mt. Le stock final devrait ressortir à 2,2 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Recul des disponibilités

Selon les dernières estimations établies au 27 octobre, la production française de blé tendre est désormais évaluée à 35,7 Mt contre 36,5 Mt en 2009. Cette production devrait permettre une collecte de 32,1 Mt. Fait singulier de ce début de campagne, le rythme des livraisons est particulièrement accentué : au 1er octobre, près de 20,5 Mt de blé tendre avaient déjà été livrées aux organismes stockeurs. En termes de volume, il faut remonter à la campagne 1998/99, qui s'était distinguée par une récolte exceptionnelle (38,3 Mt), pour retrouver un tel volume collecté à la même date. Toutefois la collecte de cette campagne devrait être globalement inférieure de 3,3 % à celle de 2009/10 du fait du recul de la production en 2010 par rapport à 2009. L'importance du stock de report

bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Nov.	Prov. Nov.
Stock initial	3 424	3 449
Collecte	32 083	33 167
Autres	865	560
Total ressources	36 372	37 176
Ut. intérieures	15 011	15 627
- dont FAB	4 700	5 448
Export. Grains	18 290	17 240
- Union européenne	6 675	7 309
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	11 500	9 804
Export. Farines	880	886
Total exportations	19 170	18 125
Stock final	2 191	3 424

* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

de la campagne 2009/10 ne compense pas ce recul. La baisse des disponibilités conjuguée à la forte demande à l'export sur pays tiers implique un besoin d'importations conséquent, désormais prévu à 0,8 Mt. Il s'agit pour l'essentiel de blés fourragers nord communautaires avant tout destinés à l'alimentation animale.

> Céréales secondaires 2010/2011 : collecte de maïs à 11,9 Mt

Alors que la production de maïs est évaluée à 13,6 Mt, la collecte est prévue à 11,9 Mt. Ces données sont encore susceptibles d'évoluer puisque la récolte est en cours et devrait se terminer début décembre pour les régions du Nord-Est.

La collecte d'orges est quant à elle attendue à 8,3 Mt. Malgré la perspective d'une diminution de près de 22 % des volumes livrés, les disponibilités demeureront abondantes cette campagne en raison de l'important stock de report de la campagne précédente (3,1 Mt).

> Prix des céréales : fermeté maintenue

Le mois d'octobre a été marqué par la poursuite de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. L'euro valait 1,41 \$ le 5 novembre, atteignant des niveaux similaires à ceux qui prévalaient en janvier 2010.

Certaines inquiétudes ont entraîné des tensions sur le marché mondial et induit un rebond des cours : prolongation de l'embargo russe sur les exportations de blé jusqu'au 30 juin 2011, mise en place de contingents à l'exportation pour les céréales ukrainiennes, conditions climatiques sèches à l'Ouest de l'Australie et pluies à l'Est du pays, un état des semis en cultures d'hiver

**COLLECTE
BLÉ TENDRE
2010/11 :
32,1 Mt**

aux Etats-Unis peu encourageant à fin octobre. Les tensions sur le marché mondial du maïs, notamment dues à la révision à la baisse des prévisions de production par le Conseil international des céréales, ont également eu des répercussions sur le marché du blé tendre. Dans ce contexte, le blé tendre FOB Rouen s'est maintenu à un niveau élevé tout au long du mois d'octobre. Certes en dessous du pic du début du mois de septembre (238 €/t), le FOB Rouen cotait 224 €/t (majorations mensuelles incluses) le 5 novembre. Malgré la fermeté de l'euro évoquée plus haut, la demande internationale en blé meunier français demeure très forte, contribuant aussi au soutien des prix intérieurs. Les cours du maïs ont suivi la même évolution que ceux du blé tendre mais restent à des niveaux inférieurs à ces derniers. Les fondamentaux du marché du maïs, toute comme la crainte d'un tarissement de l'offre européenne en blé fourrager et des effets de la Niña en Amérique du Sud sont autant d'éléments qui expliquent le maintien des prix du maïs à des niveaux élevés. Le Fob Bordeaux cotait 204 €/t, majorations mensuelles incluses, le 5 novembre, contre 193 €/t le 1er octobre.

Les cours de l'orge fourragère ont connu une relative stabilité, tout en restant à un niveau soutenu puisque l'orge FOB Rouen (M.M incluses) cotait 190 €/t le 5 novembre.

> Aliments du bétail

Au total, ce sont 10,35 Mt de céréales qui devraient être utilisées par les fabricants d'aliments du bétail en 2010/11, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 2009/10. Les prévisions d'incorporations des trois principales céréales demeurent inchangées par rapport au mois dernier : 4,7 Mt de blé tendre, 3,1 Mt de maïs et 1,8 Mt d'orges. Tandis que le blé pâtit de sa compétitivité-prix moindre et d'une concurrence des pois dont la production est estimée à plus d'1Mt, le maïs devrait à l'inverse bénéficier de l'attractivité de ses cours. Avec une prévision établie à 1,8 Mt, l'orge devrait connaître une incorporation en alimentation animale nettement supérieure à celles des campagnes précédentes. Grâce à une production qui se maintient à un niveau élevé (2,1 Mt), les disponibilités en triticale devraient à nouveau être élevées cette

campagne et permettre de confirmer la place croissante de cette céréale en alimentation animale, avec un niveau d'incorporation prévu à 0,6 Mt.

> Exports 2010/2011 : confirmation des prévisions exceptionnelles à destination des pays tiers

La demande internationale en blé meunier est telle qu'à la fin du mois d'octobre, un peu plus de 4,5 Mt avaient déjà été chargées vers les pays tiers au départ de l'Hexagone. L'Algérie représentait 28% de ce volume et l'Egypte 21%. Alors que la demande potentielle en blé français est évaluée à 13/14 Mt par les opérateurs, seules l'exiguïté des disponibilités françaises, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar et la concurrence des blés de l'hémisphère Sud sont de nature à limiter le potentiel d'export de la France sur le marché mondial. Notre objectif en la matière est maintenu à 11,5 Mt. A l'aune de cet objectif et de l'abondance des blés fourragers dans l'UE, les prévisions de livraisons intra-communautaires de blé tendre sont à l'inverse revues en baisse, à 6,7 Mt contre 7,3 Mt en 2009/10.

En ce qui concerne le maïs, les expéditions vers les pays européens devraient aussi diminuer, et tomber à 5 Mt, soit une chute de près de 30 % par rapport à 2009/10. Les principaux clients du maïs français, la péninsule ibérique et le Benelux, devraient moins importer en raison d'une compétitivité des maïs brésiliens, voire américains, permise à la fois par l'évolution de la parité €/ \$ et par des taux de fret en recul.

La campagne 2010/11 devrait être marquée par un volume moindre d'orges françaises livrées vers l'Ue, également en raison de l'importance des disponibilités en céréales fourragères dans toute l'Union européenne. A l'inverse, les exportations d'orges vers les pays tiers devraient décoller pour atteindre 2,1 Mt à fin juin 2011, niveau qui contraste avec les 0,7 Mt exportées la campagne dernière. Si la Chine demeure le principal client pour les orges brassicoles françaises, la France gagne des parts de marché en Arabie Saoudite en raison de l'absence actuelle de l'origine mer Noire vers cette destination.

EXPORTATIONS FRANÇAISES DE BLÉ TENDRE VERS LES PAYS TIERS 11,5 Mt

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011		2009/2010	
	Prév. Nov.	Prov. Nov.	Prév. Nov.	Prov. Nov.
Stock initial	2 365		2 341	
Collecte	11 938		13 897	
Importations	320		317	
Total ressources	14 623		16 555	
Ut. intérieures	5 239		4 963	
- dont FAB	3 100		2 745	
Exports Grains	5 250		7 700	
- Union européenne	5 025		7 148	
- Pays-Tiers	100		415	
Export. Produits	1 530		1 528	
Total exportations	6 780		9 228	
Stock final	2 604		2 365	

Source : FranceAgriMer

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011		2009/2010	
	Prév. Nov.	Prov. Nov.	Prév. Nov.	Prov. Nov.
Stock initial	3 137		1 640	
Collecte	8 321		10 615	
Importations	35		24	
Total ressources	11 493		12 279	
Ut. intérieures	2 673		2 645	
- dont FAB	1 800		1 678	
Export. Grains	6 060		5 215	
- Union européenne	3 950		4 499	
- Pays-Tiers	2 100		700	
Export. Produits	1 280		1 282	
Total exportations	7 340		6 497	
Stock final	1 480		3 137	

Source : FranceAgriMer

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En rupture avec les premiers mois de campagne, les prix fermes ont enfin marqué le pas. Les plus fortes corrections à la baisse, de l'ordre de -15 €/t, ont concerné le blé tendre et les orges brassicoles d'hiver. Le blé tendre repasse ainsi sous le seuil des 200 €/t. Le maïs et les orges fourragères ont résisté à cette tendance, avec des prix quasiment stables et l'avoine a fait exception, enregistrant une nouvelle augmentation. Le bonus par rapport à 2009/10 s'est donc réduit. Il atteint 87% en moyenne sur l'ensemble des espèces (95% en septembre) et 85% en particulier sur le blé meunier (plus de 100% le mois dernier). Seules les orges brassicoles de printemps conservent une avance supérieure à 100%.

Prix payés aux producteurs

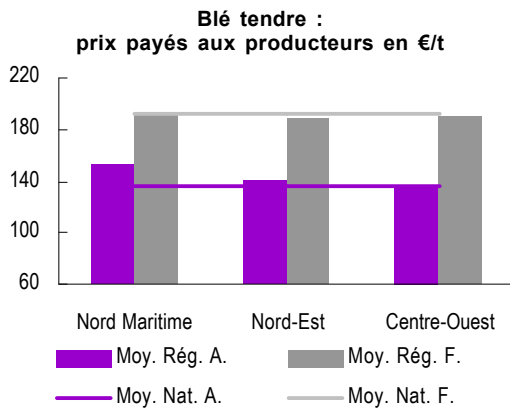
En €/t	oct-10		oct-09	
	Prix fermes	Prix fermes	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	192	104		
Blé dur	207	138		
Orge mouture	156	79		
OBH*	159	84		
OBP**	183	85		

*OBH : Orge Brassicole d'Hiver Source : FranceAgriMer
 **OBP : Orge Brassicole de Printemps
 Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Dans le même temps, les prix d'acompte ont connu des réévaluations significatives, excepté le triticale, en recul de -20%. Le différentiel par rapport aux prix fermes se trouve ainsi sensiblement amoindri. Le maïs est le principal bénéficiaire de cette tendance (+40 €/t), alors que le blé meunier a gagné 13 €/t. La répartition des achats entre l'acompte et le ferme est également inversée par rapport à septembre, les achats en acompte redevenant majoritaires, excepté pour le blé meunier et le triticale.

> **Blé tendre**

Suite aux corrections de ce mois, les prix fermes du blé meunier renouent avec leur niveau d'août dernier, à 192 €/t (207 €/t en septembre). Comme le mois dernier, cette moyenne nationale recouvre des situations régionales très homogènes. En effet, l'écart maximum relevé entre les regroupements régionaux est de seulement 3 €/t. Cette modalité d'achat a concerné



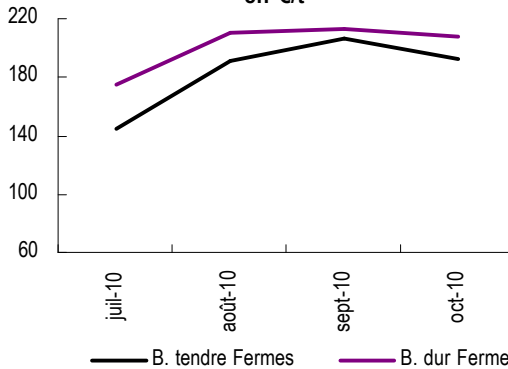
Source : FranceAgriMer

2/3 des transactions. L'écart par rapport aux prix de 2009/10 est donc retombé à +85%, à +50% par rapport à octobre 2008, à +40% par rapport à octobre 2006 et à +110% par rapport à octobre 2005. En revanche, comme le mois dernier, ils restent inférieurs de 15% à ceux de septembre 2007. En hausse pour le 2e mois consécutif, les prix d'acompte (qui incluent les réévaluations intermédiaires mais pas les majorations de fin de campagne) atteignent 137 €/t, niveau comparable à celui de 2008/09.

> **Blé dur**

Les prix du blé dur étaient restés relativement stables depuis le début de la campagne. En octobre, l'acompte se démarque avec une augmentation de +25%, les prix fermes accusant un léger recul (-3%) suivant la tendance observée sur les autres espèces. En comparaison avec la campagne passée, le bonus relevé sur le blé dur reste le plus faible des céréales, mais il s'est accru en octobre, à +51% (+37% en septembre). Le recul par rapport à 2008/09 s'est réduit, à -10% (-20%) et s'est maintenu à -30% par rapport à 2007/08.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> **Orges**

En orges fourragères, les prix fermes se sont maintenus à un niveau proche de celui de septembre, à 156 €/t. Les situations interrégionales se sont rapprochées, avec un intervalle maximum de 19 €/t relevé entre le Centre-Est (147 €/t) et l'Est (166 €/t), contre 28 €/t le mois dernier. L'acompte a profité d'une réévaluation significative : +25%. Encore inférieur à 100 €/t

PRIX FERMES :
premier mois de baisse

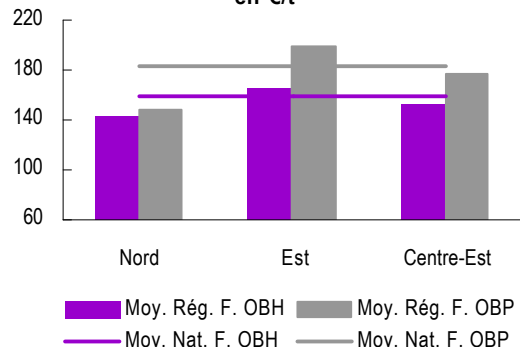
BLÉ TENDRE :
- 15 €/t sur le ferme

BLÉ DUR :
+25% sur l'acompte

ORGES :
repli du bonus sur 2009/10

MAÏS :
10 €/t de moins
que le blé sur la
ferme

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t

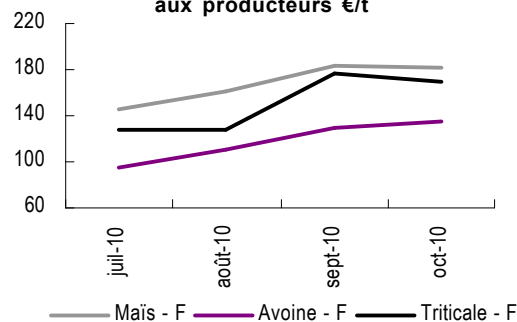


Source : FranceAgriMer

en septembre, il atteint à présent 113 €/t. De même, une moins grande disparité est observée entre les prix à l'échelle régionale, l'intervalle maximum se resserrant de 35 à 22 €/t. En orges brassicoles, les prix d'acompte des variétés d'hiver ont suivi l'augmentation relevée sur les orges de mouture (+23 €/t), mais ceux des variétés de printemps ont marqué un infléchissement (-5 €/t). Sur les transactions effectuées en achats fermes, les baisses de prix ont été plus prononcées en variétés d'hiver (-15 €/t) qu'en variétés de printemps (-7 €/t).

AVOINE ET TRITICALE :
évolutions
inverses

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : FranceAgriMer

> Maïs

Les prix d'achat fermes du maïs ont bien résisté à la tendance globale à la baisse, se maintenant à 182 €/t. Les prix fermes du maïs restent inférieurs à ceux du blé meunier, mais l'écart s'est donc réduit à -10 €/t. Comme pour le blé, les prix fermes du maïs diffèrent peu d'un regroupement régional à l'autre, l'écart maximum relevé ne dépassant pas 6 €/t. A l'inverse, les prix d'acompte du maïs ont bénéficié de la plus forte hausse parmi les différentes espèces enquêtées : +41 €/t, soit +38%, la moyenne nationale approchant maintenant 150 €/t (10 €/t de plus que le blé meunier). En comparaison avec la campagne précédente, le bonus est de +77% sur le ferme et +49% sur l'acompte.

> Avoine et Triticale

L'avoine et la triticale ont connu des évolutions opposées en octobre. Ainsi, l'avoine poursuit son "rattrapage" après une campagne 2009/10 particulièrement difficile. Les prix de l'avoine ont donc progressé en octobre, tant en ferme (+6 €/t) qu'en acompte (+18 €/t). A l'inverse, les prix de la triticale, orientés à la hausse depuis le début de la campagne, ont cédé du terrain également dans les deux modalités d'achat : -8 €/t sur le ferme et -22 €/t sur l'acompte.

Prix payés aux producteurs

En €/t	oct-10		oct-09	
	Prix	fermes	Prix	fermes
Maïs	182		103	
Avoine	135		72	
Triticale	169		88	

Source : FranceAgriMer

Prix d'acompte : n'incluent pas les majorations de fin de campagne

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer -

Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - **Prix de marché départ zones de production :** La dépêche Agricole et Commerciale - **Prix de marché rendu zones portuaires :** Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

Directeur de la publication : Fabien Bova - Rédaction : D. Brulé - dominique.brulé02@franceagrimer.fr - T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr - réalisation : direction de la communication et de l'information / Studio PAO - Impression : atelier d'impression de l'Arborial - **Fin de rédaction : 08 novembre 2010**

© FranceAgriMer 2010 - ISSN 1773-3138 - **FranceAgriMer** 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil-sous-Bois cedex - **Contact/presse :** L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54 - virginie.nicolet@franceagrimer.fr

